



MAIRIE DE VENELLES SERVICE SCOLAIRE

Année 2024-2025

PREINSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE

**L'inscription de votre enfant ne pourra être prise en compte qu'après
renseignement de l'ensemble des données ci-dessous et la production des
documents listés au verso**

Les inscriptions s'effectuent du 5 février au 1er avril

**La répartition équilibrée des effectifs dans les écoles de Venelles nous conduit à prendre
la décision de l'affectation de votre enfant.**

Toutefois, nous nous efforcerons de satisfaire la majorité des familles.

*Dans l'éventualité où l'affectation proposée ne correspondrait pas à vos souhaits, vous aurez la possibilité
de transmettre un courrier au Service Scolaire afin que votre situation soit réexaminée.*

*N.B : Les changements d'école, en cours de scolarité ne sont pas possibles, hors circonstances
exceptionnelles. Si nécessaire une demande écrite accompagnée de justificatifs doit être adressée au
Service Scolaire. Les demandes seront étudiées au cas par cas.*

NOM DE L'ENFANT.....PRENOM.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

de sexe Féminin Masculin

Classe fréquentée à partir de septembre 2024 :

CP CE1 CE2 CM1 CM2

PERE

MERE

NOM.....

NOM.....

PRENOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE.....

.....

.....

.....

.....

☎ : Domicile.....

☎ : Domicile.....

Travail.....

Travail.....

Portable.....

Portable.....

Adresse mail Adresse mail

.....

Autorité parentale : Conjointe Non partagée

Si non partagée, préciser le nom du responsable légal.....

Il s'agit de la mère du père autre

**VERSO A REMPLIR
OBLIGATOIREMENT**

